



La biodiversité inféodée aux milieux agricoles

est-elle menacée ?



Différentes menaces pèsent sur ces milieux :

- **La taille et l'arrachage** des haies et l'abattage des arbres ;
- **Le retournement** des prairies permanentes ;
- **Le surpiétinement** des prairies humides ;
- **La simplification** du maillage bocager ;
- **L'usage d'herbicides et d'insecticides** qui diminue l'approvisionnement en nourriture pour la faune ;
- **L'urbanisation** avec l'artificialisation des sols ;
- **La déprise agricole** sur certaines milieux en voie de fermeture.

Que faire ?

Les modes de cultures étant très nombreux, il n'est pas simple de chercher à mettre en place des mesures sans analyse spécifique préalable. Il est tout de même possible d'évoquer quelques conseils et pratiques générales à mettre en place :

- **Autoriser la taille des haies** seulement en août et en septembre ;
- **Maintenir les haies existantes**, arbres isolés et boqueteaux et replanter des essences locales si nécessaire de façon à recréer un maillage sur le territoire ;
- **Diversifier les productions**, varier les espèces cultivées, favoriser les bandes enherbées et jachères fleuries ;
- **Limiter les pollutions** diffuses afin de préserver la ressource en eau ;
- **Limiter l'impact du piétinement** du bétail sur les cours d'eau et sur les mares de manière à assurer la qualité et la quantité d'eau et donc leur fonction d'abreuvement.

Imprimé par : CIA Graphic - Conception : Originis

Les milieux agricoles

Au cours du XIXe siècle, les espaces agricoles ont subi **d'importants changements** entraînant de profondes modifications et impactant la biodiversité.

Le territoire des Bertranges est à dominance rurale, l'agriculture a un rôle structurant. Il est divisé en 2 entités avec **la culture** qui domine largement à l'Ouest et en tête de bassin versant de la rivière Nièvre et **l'élevage** qui domine dans la vallée de la Nièvre de Champlemy et d'Arzembouy depuis Giry jusqu'à Urzy.

Les cultures sont majoritaires avec 16 187 ha avec principalement du blé, de l'orge et du tournesol. Les prairies permanentes occupent également une bonne partie du territoire avec 10 067 ha.

Les espaces dédiés à la culture (céréales, viticultures, vergers ...) sont susceptibles d'héberger une **richesse faunistique et floristique spécifique** intéressante, selon les pratiques culturales. Cependant, les paysages en openfield ne sont pas favorables à une grande richesse. Les mosaïques de parcelles avec diverses variétés de cultures et des éléments structurants (haies, arbres isolés, bandes enherbées...) offrent **des conditions favorables aux espèces des milieux ouverts**. On y trouve des espèces typiques des espaces agricoles comme le Busard-Saint-Martin, la Pie-grièche à tête rousse, le Rat des moissons...





Le Chat sauvage (*Felis silvestris*)

est gris fauve et possède trois bandes noirs sur le haut du crâne ainsi qu'une queue épaisse annelée se terminant par un manchon noir. Sur les Bertranges, il a été observé sur les forêts domaniales et dans les secteurs de lisières et bocage.

La femelle donne naissance en moyenne à trois chatons. Elle peut utiliser des nids de corvidés, des cavités naturelles d'arbres et des nichoirs à Hulotte à plusieurs mètres du sol pour mettre bas.



L'Adonis d'automne (*Adonis annua*)

est une espèce exclusive des champs cultivés dite messicole. Elle s'observe essentiellement sur les plateaux calcaires bordant le val de Loire. Elle est facilement reconnaissable avec ses fleurs d'un rouge intense et ses feuilles verte en lanières très fines.

Le nom d'Adonis a été attribué au XVIe siècle en souvenir de la légende de ce héros mythologique tué par un sanglier et dont le sang a donné naissance à une fleur.



L'Oedicnème criard (*Burhinus oediconemus*)

est un oiseau migrateur présent sur le territoire de mars à octobre. Il affectionne les milieux secs et chauds et se reproduit sur les îles de la Loire ainsi que dans les terres comme à Raveau, Chaulgnes et Narcy. En cas de danger, il se fige sur ses pattes jaunes et se met à courir comme un perdu avant de se tapir à nouveau au sol.

Oiseau crépusculaire qui peut être bruyant à la tombée de la nuit ; son cri strident « Tur-li tur-li » lui ont valu le surnom de Courlis de terre.



Le Bruant jaune (*Emberiza citrinella*)

est inféodé au milieu ouvert. Très tôt au mois de mars on peut entendre le mâle posté en hauteur où il chante à tue-tête et répète inlassablement son chant monotone : une suite rapide et mécanique de 6 à 8 « dih » suivie d'une note finale étirée et impure « ziiiiih », souvent de tonalité plus basse.

Les programmes de suivi des oiseaux montrent un net déclin de l'espèce (42% en 2016). Il semble impacté par le réchauffement climatique contrairement à son cousin, le Bruant zizi, espèce plus méridionale, qui s'observe de plus en plus sur le territoire nivernais.



Le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*)

est un rapace migrateur partiel, il peut être observé tout au long de l'année. Il niche au sol dans les champs de céréales, les jeunes plantations ou les coupes de régénération. Discret, on le repère lorsqu'il survole les champs en vol de chasse, à la recherche de campagnols.

C'est un auxiliaire de l'agriculteur : il consomme majoritairement des campagnols mais en cas de pénurie de mammifères, il peut manger des poussins, des juvéniles (moineaux) et également des serpents.



Classement des espèces menacées sur la liste rouge de Bourgogne selon le niveau de menace

En danger Vulnérable Quasi menacée